

Appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales troisième tentative N°07/2026

Conformément à l'article 18 ,19 alinéa 02,24, 25, 36, 37, 38 et 39 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et Conformément des articles 13 et 14 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Barbacha, identifié sous le numéro fiscal : 42100200000608301033 lance un appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales, pour la réalisation des Travaux de projet suivant :

Aménagement Urbain Chef-lieu de la Commune de Barbacha (1^{er} Tranche)

L'Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse à toutes les entreprises de réalisation en Bâtiment ou en travaux publics, disposant des capacités financière, techniques, juridique, réglementaires et conformes à la législation algérienne, pour l'exécution du marché et titulaires d'un numéro d'identification fiscale, du certificat de qualification et de classification professionnels en cours de validité, catégorie III ou plus en travaux publics ou bâtiment activité principal ou secondaire et ayant réalisés au moins Un (1) projet similaire justifier par une attestation des bonne exécution d'un montant Quarante Millions Dinars (15 000 000,00 DA) ou plus , délivrées par les maitres d'ouvrage . Sont invités à retirer le cahier des charges auprès de service des marchés de la commune de Barbacha, contre paiement de 2 000,00 DA représentant la taxe relative aux frais de reproduction.

Les offres doivent parvenir sous pli principal scellé et anonyme et portant la seule mention:

« Appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales troisième tentative N°07/2026»

A Monsieur le Président de L'APC de Barbacha

Aménagement Urbain Chef-lieu de la Commune de Barbacha (1^{er} Tranche)

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Adressés à : Monsieur Le Président de l'Assemblée populaire communale de Barbacha.

Cette enveloppe principale anonyme abritera trois autres enveloppes scellées.

La première contenant l'ensemble des pièces du dossier relatives à l'offre technique et ne comportant aucune inscription autre que « offre technique », « intitulé du projet » et « la dénomination de l'entreprise », la deuxième contenant les pièces relatives à l'offre financière et ne comportant aucune inscription autre que

« offre financière », « intitulé du projet » et « la dénomination de l'entreprise » et la troisième enveloppe contenant le dossier de candidature et ne comportant aucune inscription autre que « dossier de candidature », « intitulé du projet » et « la dénomination de l'entreprise »

Le dossier de candidature, l'offre technique et financière contiendront les documents suivants:

01-Dossier de candidature :

- ✚ La déclaration de candidature.
- ✚ Une déclaration de probité.
- ✚ Les statuts pour les sociétés.
- ✚ Un registre de commerce.
- ✚ Un extrait de rôle apuré en cours de validité.
- ✚ Un casier judiciaire du gérant en cours de validité.
- ✚ Carte d'immatriculation fiscale et attestation d'identification fiscale NIF.
- ✚ Numéro d'identification statistique NIS.
- ✚ Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise.

✚ Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants conformément aux articles 43 et 44 la loi n°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés public:

a/ capacités professionnelles : à toutes les entreprises de réalisation en Bâtiment ou en travaux publics, disposant des capacités financière, techniques, juridique, réglementaires et conformes à la législation algérienne, pour l'exécution du marché et titulaires d'un numéro d'identification fiscale, du certificat de qualification et de classification professionnels en cours de validité, catégorie II ou plus en travaux publics ou bâtiment activité principale ou secondaire et ayant réalisés au moins Un (01) projet similaire justifier par une attestation de bonne exécution d'un montant Quinze Millions Dinars (15 000 000,00 DA) ou plus , délivrées par les maîtres d'ouvrage.

B/ Capacités technique : moyens humains, matériels et références professionnelles et Attestations de bonne exécution des projets similaires de réalisés avec un montant supérieur ou égal à 15 000 000,00 DA

conformément aux dispositions de l'article 69 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public ,qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine et en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

- Planning d'exécution des travaux.
- Procès verbal de reconnaissance du site de projet signé par les services technique.

02-Offre technique :

✚ Une déclaration à souscrire.

✚ Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre documents exigé en application des dispositions de l'article n°53 de la loi n°23-12-du 05août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et

L'article 78du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics

✚ Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

03-Offre financière :

✚ La lettre de soumission ;

✚ Le bordereau des prix unitaires (BPU).

✚ Le devis quantitatif et estimatif (DQE)

✚ La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) (le cas échéant)

✚ CPS (cahier des prescriptions spéciales)

✚ CPC (cahier des prescriptions Communes)

La date de dépôt des offres est fixée au Dixième (10) jours à compter de la première parution du présent Appel d'offres aux quotidiens nationaux à 12 heures. Si ce jour coïncide avec un jour férié, ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis des dossiers de candidatures, des offres techniques et financières se fera le même jour de dépôt des offres à 13h30mn en séance publique et en présence des soumissionnaires désireux d'y assister, au siège de la Commune de Barbacha.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une période de 100 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Toute offre parvenue en retard ou non - conforme à la réglementation ne sera pas prise en considération

Barbacha le :.....

Le Président de l'APC de Barbacha